



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris





Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris

Artisan, Commerçant, Profession Libérale



STATUT DU TRAVAILLEUR INDEPENDANT A L'ETRANGER



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris

Le RSI, organisme de Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants

*Assure une couverture sociale de ses assurés
à l'international*





Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

3 Conditions principales > Exercer une activité non salariée en France depuis au moins deux mois ; activité maintenue en France pendant votre absence, activité semblable exercée dans l'autre Etat. Infos sur www.rsi.fr

**Droits Santé pour tous les assurés du RSI*

Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

Durée : 2 ans maximum. Au-delà, autorisation du Centre de Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) nécessaire. Infos sur www.cleiss.fr

**Droits Santé pour tous les assurés du RSI*

Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris

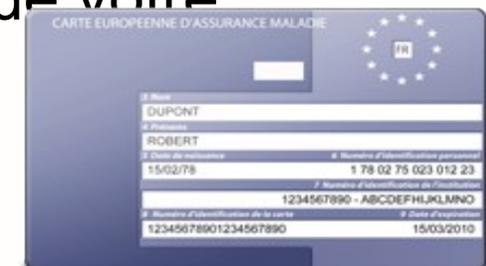


Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, ou déplacement ponctuel

Dans tous les cas > Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) auprès de l'organisme conventionné chargé par le RSI de la gestion de votre assurance maladie.

**Droits Santé pour tous les assurés du RSI
Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants*





Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Mission provisoire hors de l'Union Européenne

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

Rapprochez-vous du **RSI** qui étudiera votre situation en fonction de l'Etat concerné *

Ex. **Accords ou conventions bilatérales** applicables pour Andorre, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Corée du Sud, Etats-Unis, Inde, Japon, Maroc, Monaco, Québec, Tunisie, Uruguay

**Droits Santé pour tous les assurés du RSI*

Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Mission provisoire hors de l'Union Européenne

Prise en charge santé pour les travailleurs indépendants et leur famille aussi...

La Protection Universelle Maladie (PUMA) mise en place au 1.1. 2016 ne modifie pas les dispositions réglementaires :

-> *Protection Sociale santé des membres de la famille (conjoint de l'assuré, concubin avec PACS, enfants mineurs ou poursuivant leurs études jusqu'à l'âge de 20 ans etc...)*



S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Assurance Vieillesse Volontaire des Artisans et Commerçants Français à l'Étranger

Le **RSI Ile-de-France Ouest** est la caisse référente au niveau national pour le risque vieillesse des indépendants volontaires français à l'étranger.

Qui peut adhérer volontairement au RSI pour ce risque vieillesse ?

Les personnes exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale à l'étranger.

Tous les résidents en France ressortissant de la CEE ou d'un Etat tiers qui exercent hors de France une activité industrielle ou commerciale, sous deux conditions :

- Ne pas exercer l'activité dans le pays dont on est ressortissant,
- Avoir résidé en France au moins 2 ans ou avoir été soumis à la législation française au titre d'une activité professionnelle durant 5 ans.



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Assurance Vieillesse Volontaire des Artisans et Commerçants Français à l'Étranger

Les cotisations des assurés volontaires sont calculées sur la base d'un revenu forfaitaire dans la limite du plafond de la Sécurité Sociale. Le taux des cotisations est le même que celui des assurés obligatoires. Il s'agit uniquement des cotisations retraite. Pour le risque maladie, voir la Caisse des Français à l'étranger (CFE). Plus de renseignements sur www.cfe.fr

**Imprimé de demande et renseignements sur la page du RSI Ile-de-France Ouest : <http://www.rsi.fr/votre-caisse-rsi/ile-de-france-ouest/volontaires-francais-a-letranger.html>*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

10 mars 2017

Cité Universitaire de Paris



Avant vos déplacements en Europe ou à l'Etranger

Renseignez-vous auprès de votre caisse régionale RSI

*Reportez-vous à nos brochures et à notre rubrique Internet
www.rsi.fr/international*